AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Travaux de lavage de façades et démoussage de toitures

Ref. de la procédure : 21MP18
(Avis complet paru au JOUE)

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur : M. le Directeur Général, 10 rue Auguste Beuneux, C.S 62039, 53020 LAVAL CEDEX 9 – Tél : 02.53.54.55.56

L'ACHETEUR : Matthieu LAMBERT – Tél : 02.53.54.55.56

OBJET DU MARCHE ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations nécessaires au nettoyage des couvertures et façades du patrimoine immobilier de MAYENNE HABITAT.

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

L'entreprise devra intervenir sur des logements occupés et tiendra compte dans sa proposition, de toutes les sujétions découlant de ce contexte d'intervention.

L'accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Les variantes entreprises ne sont pas autorisées.

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est : 45452000-0
45261920-9
90910000-9

DUREE DU MARCHÉ

Le présent marché à bons de commandes est d'une durée d'un an, reconductible 3 fois. La durée du marché, reconductions comprises, ne pourra pas excéder 4 années.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.
Les prix sont unitaires.
Les prix sont actualisables.
Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHE : *Les marchés seront attribués à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises solidaire.*

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Capacités professionnelles, techniques et financières.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère Valeur technique (40 %) et du critère Prix des prestations (60 %).

PROCEDURE DE PASSATION :

Appel d'offres ouvert passé en application des articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Sous forme électronique, par téléchargement de la publicité et du dossier complet depuis le site Internet : www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

- Sous forme électronique, transmission sur le site Internet : www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Ile Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Ile Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

11 juin 2021 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

11 mai 2021